

« Réformer l'économie luxembourgeoise en 2013 »

Portrait: Michel WURTH, Président de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL)

En amont du débat consultatif sur la compétitivité de l'économie nationale prévu à la Chambre des Députés le 16 mai, l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) a présenté le 3 mai à la presse la position des organisations patronales sur la situation économique du pays ainsi que des pistes de réforme à mettre en œuvre sous l'intitulé « Réformer l'économie luxembourgeoise en 2013 ».

Il résulte de l'analyse que la situation de l'économie luxembourgeoise dans tous ses aspects (croissance, emploi, compétitivité, inflation, finances publiques) s'est considérablement dégradée, surtout depuis 2007. Cette situation alarmante appelle à des réformes structurelles urgentes et courageuses, d'autant plus que certains secteurs phares (place financière, industrie, construction plus récemment, ...) sont confrontés à des modifications de taille mettant en péril des pans entiers d'activités.

Pour l'UEL, le plan de réforme devrait avoir pour objectifs:

- de rétablir les conditions de croissance, en particulier par le biais de la simplification administrative;
- de renverser la tendance sur le marché de l'emploi par la diminution du nombre de chômeurs et assimilés;
- de rétablir selon un calendrier déterminé l'équilibre des finances publiques de l'administration centrale, également à travers une réforme de l'Etat;
- de viser un taux d'inflation inférieur à celui de nos voisins;
- de mettre en place une véritable réforme du régime général de pension assurant un équilibre durable de celui-ci;
- de fixer des objectifs de résultat en matière d'éducation et de formation;
- d'enclencher un plan d'intégration et d'association des étrangers résidents au processus démocratique;
- d'éviter la survenance d'une bulle immobilière qui pourrait résulter à la fois d'une absence de croissance et d'une fiscalité inappropriée.

Concrètement, l'UEL propose au Gouvernement d'annoncer la mise en chantier des réformes suivantes:

La simplification administrative et la réforme de la gouvernance de l'Etat

- Implémenter enfin la simplification administrative visant à réduire les délais d'autorisation de moitié au moins, tel que promis par le Gouvernement lors de la bipartite de décembre 2010, avec engagement de mise en œuvre pour 2011. L'UEL salue la mise en place de la cellule de facilitation et attend avec impatience les conclusions annoncées par le Premier Ministre en matière d'urbanisme et d'environnement.
- Au-delà de la simplification administrative, réfléchir à une réforme du mode de fonctionnement de l'Etat, en organisant le Gouvernement selon les grandes fonctions de l'Etat (éviter les compétences partagées), en décloisonnant les ministères et administrations (de façon à éviter des positions divergentes sur un même problème), en facilitant les mobilités et transferts budgétaires d'un ministère à l'autre, et en organisant le travail du Gouvernement sous une forme collégiale avec possibilité d'arbitrage.
- Engager une vraie réflexion sur la manière de réduire

le coût de l'Etat en partant de l'analyse pourquoi les dépenses des administrations publiques par habitant au Luxembourg (avec 34.400 EUR) sont jusqu'à 2,5 fois supérieures que celles en moyenne en Europe (14.400 EUR dans la zone Euro, 14.400 EUR en Allemagne, 17.200 EUR en France et 18.000 EUR en Belgique) et, en proposant des réformes permettant de réduire cette différence énorme.

Le rétablissement de la compétitivité-coût par une politique réduisant l'inflation et liant les salaires à l'évolution comparative du CSU

- Procéder à une désindexation générale de l'économie, c.à.d. interdire comme en Allemagne une clause indiciaire dans tous les contrats (loyers, contrats de prestations, salaires, etc.).

- Lier l'évolution des rémunérations – également dans le secteur public – à l'évolution comparative du CSU par rapport à nos voisins dans le but de réduire progressivement notre écart négatif.

- Adopter des critères de productivité dans les services sujets à des tarifs publics de façon à éviter que ces derniers ne contribuent à l'augmentation de l'inflation.

Le rétablissement selon un plan ramenant l'équilibre des finances publiques (administration centrale) à un horizon de 3 ans, en concentrant l'effort sur une réduction des dépenses et non sur une augmentation des recettes

- Le Luxembourg, doit rester compétitif au niveau de sa fiscalité dans la mesure où la croissance résulte des décisions des investisseurs étrangers.

- Le Gouvernement doit fixer une norme de croissance des dépenses inférieure à la croissance en euros courants du PIB dans le but de réduire le déficit structurel. Une attention particulière doit être vouée à la croissance des rémunérations et des transferts sociaux.

- Il faudra veiller à ne pas sacrifier les dépenses d'investissement qui ont un facteur positif sur l'économie, dans la mesure où elles améliorent les infrastructures et qu'elles génèrent une activité économique.

- Il est proposé de constituer une société holding publique détenant et gérant les participations de l'Etat dans les entreprises avec comme objectif une politique de croissance des résultats. Cette société holding pourrait être partiellement financée par un transfert de dette de l'Etat, réduisant d'autant la dette publique.

Le redressement de la dynamique du chômage

- Réduire le coût du travail pour les emplois les moins qualifiés et rendre le travail financièrement attractif; aider davantage l'emploi plutôt que de financer le chômage.

- Structurellement, améliorer la formation des jeunes pour les rendre plus aptes sur le marché du travail.

- Encourager les formations duales (apprentissage) dans l'ensemble de l'économie et pas seulement dans certains secteurs (artisanat, commerce, ...).

- Flexibilisation du droit du travail.

L'engagement dès maintenant d'une vraie réforme des pensions

- Définir un taux de remplacement durable qui ne heurte pas l'équité intergénérationnelle.

- Doter, le cas échéant, le système général de recettes additionnelles qui ne grèvent pas la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

- Promouvoir le taux de pénétration des 2^e et 3^e piliers.

L'annonce d'une initiative pour préparer l'avenir et répondre aux défis sociétaux dans les 20 ans à venir

Le gouvernement doit engager sans tarder des réformes afin de préparer le pays aux grands défis qui se posent à l'heure actuelle et qui seront encore amplifiés par la transformation du tissu économique, la diminution progressive du commerce électronique, etc. Des discussions tripartites menées par le gouvernement pourront utilement poser les jalons de ces réformes. Pour arriver à telle fin, il importe de préparer efficacement ces discussions alors que le pays ne peut pas endosser un nouvel éché.

Au-delà, les représentants politiques doivent lancer un processus de réflexion portant sur des questions

sociétales tournant autour:

- de la sécurité et de la qualité de la vie,
- de l'intégration des étrangers et de la modernisation de notre démocratie,
- de l'introduction d'un vrai statut unique pour tous les salariés du secteur privé et du secteur public,
- de la préservation de l'environnement naturel tout en engageant une politique responsable en matière d'énergie.

Les initiatives de la société civile en la matière (2030.lu, SOLEP) sont certainement de nature à générer des idées et à préparer le pays au changement.

Source: Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL)

